

AVIS PUBLIC

AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE

**PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION
OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE**

(Districts Yamaska, Douville et Hertel-Notre-Dame)

La soussignée donne avis public à l'effet que le Conseil municipal, suivant l'adoption des projets de résolutions numéros 21-477, 21-478 et 21-479 en date du 2 août 2021, tiendra une assemblée publique de consultation le **7 septembre 2021** à 18 h 30, en la salle du Conseil, au 750, avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe.

Les demandes d'autorisations de ces projets particuliers (PPCMOI) visent à permettre la délivrance d'un certificat pour ce qui suit :

- l'occupation de l'immeuble par l'usage « Gymnase et formation athlétique », faisant partie du groupe « Commerce V (vente au détail non structurant) », situé aux **3365-3375, boulevard Laurier Est**;
- l'occupation de l'immeuble par les usages « Vente au détail d'articles de jeux », « Restaurant ou établissement offrant des repas à libre-service » et « Autres aménagement publics pour différentes activités » faisant partie du groupe « Commerce V (vente au détail non structurant) », situé aux **1175-1185, avenue Després** ;
- la construction d'une habitation multifamiliale composée de 38 logements au **845, avenue Crémazie**.

La nature des projets particuliers se résume comme suit :

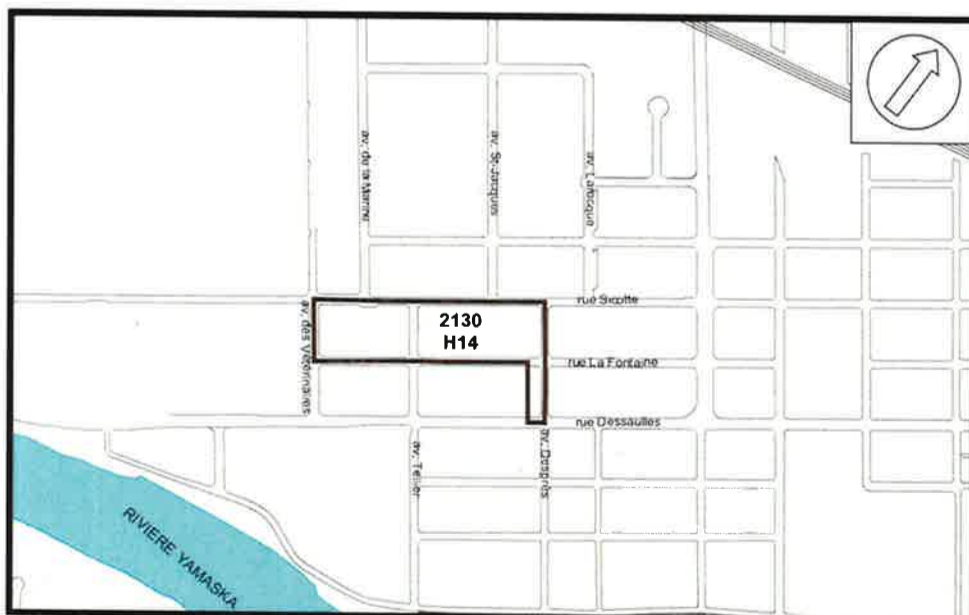
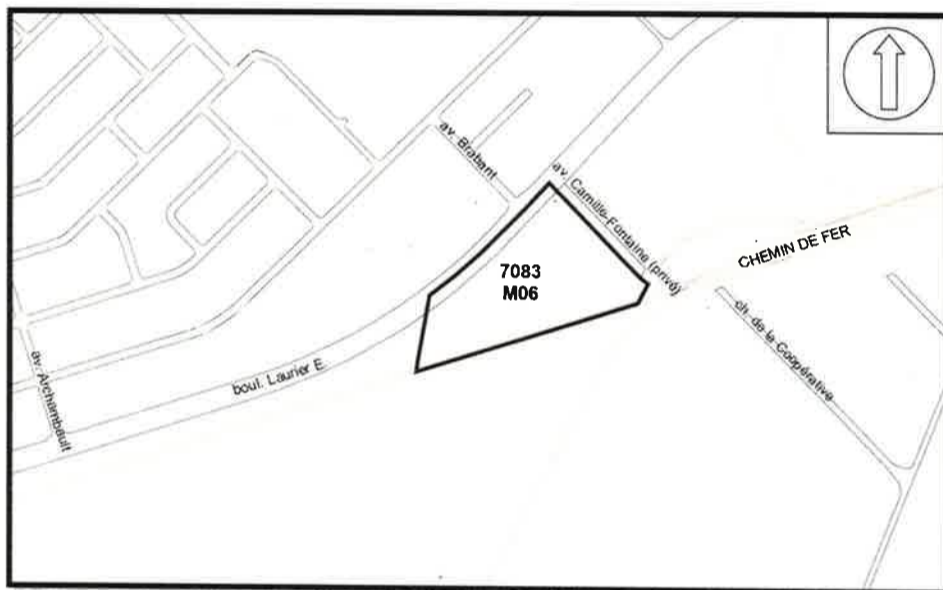
Résolution	Nature du projet
Résolution 21- 477 (district Yamaska)	L'occupation de l'immeuble par l'usage « Gymnase et formation athlétique », faisant partie du groupe d'usages « Commerce V (vente au détail non structurant) », aux 3365-3375, boulevard Laurier Est (lot 2 038 707), dans la zone d'utilisation mixte 7083-M-06, aux conditions suivantes : - la plantation d'au moins trois arbres en cour avant, dans les espaces gazonnés situés entre la voie publique et l'aire de stationnement; - les opérations ne doivent causer aucune fumée, poussière, odeur, chaleur, gaz, éclat de lumière, vibration ou bruit au-delà des limites du terrain.
Résolution 21-478 (district Hertel-Notre-Dame)	L'occupation d'un immeuble par les usages « Vente au détail d'articles de jeux », « Restaurant ou établissement offrant des repas à libre-service » et « Autres aménagement publics pour différentes activités » du groupe « Commerce V (vente au détail non structurant) », aux 1175-1185, avenue Després (lot 1 966 093), dans la zone d'utilisation résidentielle 2130-H-14.

Résolution 21-479
(district Douville)

La construction d'une habitation multifamiliale de **38 logements** au **845, avenue Crémazie** (lot 1 967 426), dans la zone d'utilisation mixte 2028-M-01, ayant les caractéristiques suivantes :

- une hauteur maximale de 14,3 mètres ;
- une marge avant minimale donnant sur l'avenue Crémazie de 5,56 mètres ;
- un empiètement des balcons en cour avant donnant sur l'avenue Crémazie de 1,8 mètre ;
- un pourcentage minimal de maçonnerie de 63 % ;
- une aire de stationnement extérieur dont la largeur minimale de l'allée d'accès et la largeur minimale de l'entrée charretière bidirectionnelle sont réduites respectivement à 5,9 mètres chacune ainsi que la largeur d'une allée de circulation bidirectionnelle réduite à 5,7 mètres.

Les zones 7083-M-06, 2130-H-14 et 2028-M-01 sont illustrées sur les croquis ci-dessous :





Une présentation détaillée des projets est diffusée à l'adresse Internet suivante :
<https://www.ville.st-hyacinthe.qc.ca/ville/vie-democratique/avis-publics>

Toute personne peut transmettre des commentaires écrits, par courriel ou par courrier, suivant la publication du présent avis, et ce, jusqu'à midi le jour de la séance du 7 septembre 2021. Des formulaires sont disponibles à cette fin à l'adresse Internet précitée. Tout commentaire transmis par courrier doit être envoyé à l'adresse suivante :

Services juridiques et greffe
Hôtel de ville de Saint-Hyacinthe
700, avenue de l'Hôtel-de-Ville
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5B2

Tous les commentaires reçus seront transmis aux membres du conseil municipal.

Ces projets contiennent des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Les projets de résolutions sont disponibles pour consultation sur le site Internet de la Ville et également à l'hôtel de ville, au Service du greffe, en communiquant au 450 778-8317.

Saint-Hyacinthe, le 11 août 2021

La greffière de la Ville,

Crystel Poirier